



LE LIEN

n°48
Février 2022

Bulletin municipal de Plachy-Buyon



Les 5 premières photos des gagnants du concours qui s'est déroulé en mai 2021

SOMMAIRE

Vœux du Maire	p.3
Budget communal 2021	p.8

VIE ENVIRONNEMENTALE

Travaux	p.10
Espaces Verts	p.11

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques	p.13
État-Civil	p.18
Ça s'est passé à Plachy	p.19
Le petit marché	p.35
Kinésithérapeute	p.36
La Résidence les Coteaux & La Bibliothèque	p.37
Les commerçants	p.38

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des aînés	p.39
Association des anciens combattants	p.40
Association des parents d'élèves Plachy-Buyon/Prouzel	p.44
Association des donneurs de sang	p.46
Société de chasse	p.47
Association de pêche	p.48
Association espéranto	p.49
Association sportive Prouzel/Plachy	p.50
Tennis club de la coulée vert	p.51
Basket Ball club du Contynois	p.52
Badminton	p.53
Club de gymnastique volontaire	p.54
Théâtre	p.55
Association Mélodie d'Antan	p.56
Cardio Fitness	p.57
Dixieland Combo	p.58



Plachysoises, Plachysois,
Mes chers concitoyens,

J'espérais pouvoir vous présenter mes Vœux en présentiel, malheureusement la COVID est toujours bien présente et les nouvelles mesures sanitaires m'obligent à les annuler.

Plus de discours mais un écrit que je vous laisse découvrir.

Elus depuis 20 mois, notre parcours ne fut pas des plus faciles car nous avons traversé des mois de solitude, voire maintenant des années. Nous avons réussi à maintenir nos réunions de conseil pour gérer le quotidien des services de la mairie, les problèmes sanitaires de la COVID et bâtir notre projet de dynamisation de notre commune comme nous l'avions annoncé dans notre profession de foi lors des élections municipales.

Je remercie mon équipe municipale pour leur dévouement pendant cette crise sanitaire et leur présence à toutes les réunions de conseil. Un grand merci à mes adjoints pour leur présence tous les vendredis lors de ma permanence où nous avons pu travailler et préparer les projets.

Avant de vous énoncer ce que nous avons réalisé et entrepris sur ces 20 derniers mois, je voudrais vous dire que notre 1ère manifestation, tant souhaitée par tous mais toujours sous contrôle sanitaire, était le feu d'artifice du 13 juillet qui fut une belle réussite tant par ses fusées, son organisation que par le lieu où il a été tiré, dans la propriété au 6 rue du Commandant Dodart que Mlle Anny FLINTHAM-WALLET nous a léguée.

Le repas champêtre a eu lieu le 14 juillet à midi dans la même propriété. Nous avons été accompagnés par 2 excellents groupes musicaux. Les convives nous ont chaleureusement remerciés.

Qu'avons-nous fait ces 20 derniers mois ?

- En Septembre 2020, on nous annonce un plan de relance avec des subventions à la clé mais il faut impérativement que les dossiers soient déposés à la Préfecture avant fin Décembre, le délai était court.

Notre priorité était de réhabiliter et d'agrandir la salle des associations pour que ces organisations motrices de la dynamisation du village aient un minimum de confort lors de leurs manifestations. Je pense surtout au club des aînés qui va apprécier ce lieu de convivialité.

Le 15/12/2020, nous déposons une demande de permis de construire, nous avons réussi notre pari de le faire et je remercie Mr Thierry DEVAUCHELLE de l'entreprise Bâtiment Concept située à PROUZEL pour avoir été réactif. Il nous a sorti en 3 mois les plans, les devis et déposé le permis de construire.

L'appel d'offres a été lancé et il a été fructueux. Le budget que nous avons prévu initialement fut respecté malgré les hausses de tarif de la matière première sur les derniers mois. Les entreprises retenues ont signé les marchés début novembre et les travaux ont débuté fin Novembre. Ils devraient se terminer au cours du 4ème trimestre 2022.

Nous avons obtenu les subventions suivantes :

DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) : 47 459€

DSIL (dotation des soutiens à l'investissement local) : 45 000€

soit un total de 92 459€.

Notre participation financière est de 160 950€ et sera autofinancée par le budget communal.

Cette salle pourra accueillir 70 personnes assises et sera prioritairement prêtée aux associations et nous n'excluons pas de la louer pour de petites cérémonies sans sonorisation pour éviter de gêner le voisinage.

Je vous informe que la bibliothèque qui se trouvait dans cette salle a été déménagée provisoirement au 6 rue du Commandant DODART. Elle vous accueillera aux jours et aux heures habituels.

Nous n'en sommes pas restés là, le Conseil Départemental annonce qu'il abonde aux investissements sur l'éclairage public en LED et que la subvention est plafonnée à 50 000€, de même, la FDE (Fédération Départementale de l'Energie) où nous sommes adhérents nous signale que cette subvention est votée pour 2021, peut-être pas pour 2022 et que tout le monde ne sera pas servi. Nous leur avons demandé de nous sortir un devis rapidement pour passer tout le village ainsi que le hameau de Buyon en éclairage LED. Après une négociation financière, nous nous sommes mis d'accord et avons signé la convention.

Nous avons obtenu les subventions suivantes :

- Subvention FDE : 83 239€
- Subvention du Conseil Départemental : 50 000€

Notre participation financière dans ce projet se porte à 78 982€. Nous avons fait paramétrer les candélabres pour un abaissement de luminosité de 22H30 à 06H00 du matin.

Le passage en LED devrait nous faire une économie annuelle sur la facture électrique de 8 889€, soit un retour sur investissement en 9 années. Ensuite ce ne sera que du bonus.

Nous avons également fait poser 2 candélabres dans l'impasse de la rue de la Fontaine pour un coût de 6 823€ HT.

Dans cette impasse, nous avons également fait faire une extension du réseau d'eau potable, la reprise de 3 branchements et la création d'un nouveau.

Coût : 14 311€ HT.

- L'assainissement collectif est porté par le SIAVS (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle) qui regroupe les communes de BACOUËL, PROUZEL et PLACHY.

PLACHYSSOISES et PLACHYSSOIS, un grand merci pour votre patience et votre civisme pendant ces mois voire années de travaux. Les salariés de l'entreprise SADE nous ont dit avoir eu d'excellents contacts avec les habitants. Les responsables des chantiers ont mis en œuvre tous les moyens en leur possession pour satisfaire les riverains et les commerçants.

Beaucoup de communes nous envient car nous avons un outil performant, coûteux certes, mais qui va vous changer la vie, fini les vidanges de fosses, les curages de réseaux et l'obligation de réhabiliter vos anciennes stations individuelles, fini les rejets d'eaux usées sur la voie publique. D'un point de vue écologique, cet aménagement permet de préserver la nappe phréatique et la ressource en eau.

Je fais un rappel, vous avez un délai de 2 ans pour vous raccorder. Si vous ne le faites pas, la 3ème année et les suivantes, vous aurez une pénalité qui se montera à 50 % du montant de votre facture annuelle de consommation d'eau. Vous avez tout intérêt à le faire dès maintenant pour profiter des subventions.

Je tiens également à remercier tous les élus des précédents mandats qui ont participé à la création du SIAVS pour la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif.

Je reviens sur le sinistre de la rue du Commandant Dodart survenu dès les premières années du chantier.

Après des années de combat entre les experts, les Compagnies d'assurances et les entreprises, un protocole d'accord avait vu le jour en septembre 2021 pour un démarrage des travaux de réfection de la voirie en Octobre. Lorsque l'entreprise SADE est venue reprendre la surface des enrobés à refaire, elle s'est aperçue que depuis la dernière étude faite en 2018, la chaussée avait continué de se dégrader et au lieu des 1,40 mètres prévus initialement, maintenant c'est 2,50 mètres de largeur de chaussée qu'il faut reprendre, donc un coût plus onéreux. A ce jour, tous les intervenants rediscutent et nous attendons de signer un nouveau protocole avec une intervention au printemps prochain. J'ose l'espérer...

- Nous avons fait abattre tous les peupliers dans la prairie route de BACOUËL, au total 200. Nous avons perçu à ce jour 20 000€ et il reste des arbres à vendre que la coopérative forestière gère. Nous allons procéder prochainement à la plantation pour un coût de 8 032€.

- Nous avons également fait abattre des arbres sur la place du Petit Plachy qui devenaient dangereux car malades. Je rassure les personnes qui se sont inquiétées, nous allons également replanter des arbres d'une autre essence. La commission des espaces verts y travaille. Nous avons fait élaguer les arbres restants ainsi que ceux devant la mairie. Nous allons faire de même sur certains arbres dans la propriété de feu Mlle Anny FLINTHAM WALLET qui peuvent menacer le voisinage en cas de forts vents.

- Dès notre élection une panne intervient sur l'horloge de l'église et on nous informe qu'il y a une fuite au clocher qui date depuis certainement plusieurs années. Une poutre menace de tomber et d'emporter avec elle la cloche. Travaux exécutés et le mécanisme de sonnerie a été remplacé.

Coût global : 4 583€ HT.

- La résidence des Coteaux, 34 maisons individuelles et 2 îlots de 5 logements habités. Il reste 4 constructions en cours qui seront terminées pour le printemps. La commune a repris à son compte la voirie et l'entretien des espaces verts.

A notre étonnement, nous avons découvert que le chemin du moulin et l'impasse de la rue de la Fontaine étaient classés chemins communaux et de ce fait n'étaient pas repris dans la compétence voirie de la communauté de communes pour leur entretien. Il nous a fallu les remettre en état avec enrobé de finition pour que nous puissions leur demander de les reprendre.

Coût des travaux : 25 025€

- Dans son testament, Mlle Anny FLINTHAM WALLET, nous a légué une maison sur un terrain de 1500 m² rue de la Fontaine, mais avec interdiction de la vendre pendant une durée de 25 ans. Cette aliénation avait pour objectif de maintenir des revenus à la municipalité. Cette maison était louée à l'un de nos agents techniques et lorsqu'il l'a libérée, nous avons pris l'initiative d'aménager l'étage et nous y avons installé 2 belles chambres, un cabinet de toilette et une salle de douche. Initialement le loyer perçu était de 460€ et actuellement il est de 900€. Pour un locataire entretenir un terrain de 1500 m² est contraignant. Nous avons scindé la parcelle en 2 par l'intermédiaire d'un géomètre.

Nous avons demandé au notaire si malgré cette aliénation, nous pouvions vendre le terrain. Il nous a signifié que c'était une interprétation de la phrase car elle parlait de la maison et non du terrain et comme les revenus avaient été augmentés et le produit de la vente servirait à financer des travaux de la commune, il n'y voyait pas d'obstruction.

La veille de la signature du compromis de vente, il nous annonce que la signature ne peut avoir lieu à cause de l'aliénation. Il se contredit et nous met dans une situation difficile vis-à-vis de l'acquéreur et d'un revenu sur lequel nous comptions.

Nous ne pouvons le vendre mais nous pouvons y construire.

Après avoir pris renseignement auprès d'un avocat, une procédure serait longue. Nous avons décidé de garder en l'état ce terrain et de voir plus tard si une opportunité s'offrirait à nous.

- L'enquête publique sur le PLUI du Contynois a eu lieu en Octobre 2021, il devrait être validé fin du premier trimestre 2022.

- Nous avons fait installer une porte sectionnelle et une mezzanine dans une travée du local technique pour la sécuriser et augmenter sa surface de rangement. Coût de l'opération : 15 240€.

- Nous avons autorisé, sous convention, ORANGE et SFR à édifier un pylône de 32 mètres de hauteur au lieu-dit LE BOSQUET DE CAMON pour obtenir une meilleure réception et émission téléphonique. Cette opération n'aura aucun coût pour nous et nous toucherons une redevance annuelle pour la location de la parcelle de 1 000€.

Il devrait être opérationnel mi-février 2022.

- Nous avons fait refaire des places de stationnement dans la résidence la Clé des Champs pour un coût de 6 841€ que nous avons également autofinancé.

- En participation à hauteur de 50% avec la mairie de HEBECOURT, nous avons effectué la réfection de la Chaussée Brunehaut.

Coût pour la commune 7 873€.

- A la demande de l'association des parents d'élèves, nous avons financé, pour 2 255€, les matériaux pour la construction d'un abri vélos pour les enfants de la maternelle.

Que nous reste-t-il à accomplir ?

- Un projet de grande envergure, l'enfouissement des réseaux (électrique, téléphone, fibre) sur tout le village et hameau. Ces travaux s'effectueront sur plusieurs années.

Les devis que nous venons de recevoir se montent à environ 1 100 000€, subventions déduites.

Il serait financé par un prêt sur une durée longue afin de se garder une capacité de financement et d'endettement pour les prochaines années. Notre commune n'est plus endettée et nous profiterions des taux bas actuels.

La commission travaux travaille sur la faisabilité de cet investissement, certes coûteux, mais qui en vaut la peine car va changer le visage de notre village. Jean-Yves LEGRAND négocie avec les partenaires financiers.

Si nous devons prioriser ces travaux, nous commencerons par les rues des Clabaudois et de l'Église.

Dès la fin des travaux de ces rues, nous envisageons très certainement avec l'appui de la Communauté de Communes qui a la compétence voirie, de refaire bordures, trottoirs, et enrobés de la rue des Clabaudois. La rue de l'Église serait traitée par un gravillonnage pour l'étanchéifier. Date prévisionnelle des travaux en 2023.

- Nous sommes en réflexion avec la commune de PROUZEL pour édifier en partenariat un City stade pour nos adolescents. Il nous faut trouver un terrain pas trop proche des habitations mais pas trop loin pour le sécuriser... Ce projet pourrait obtenir 70 à 80 % de subventions.

Si un propriétaire veut bien nous céder une parcelle, qu'il se fasse connaître.

- Nous allons faire poser un second avaloir dans le virage de la rue du Capitaine Hémir Mézan, proche de la pharmacie, pour éviter que cette dernière ne soit inondée à chaque orage, coût : 4 765€.

- Vous vous demandez ce qu'il advient de notre maison rue des Clabaudois attenante à l'école. Après des années de procédures pénales, nous venons d'obtenir du Tribunal l'autorisation de récupérer notre bien, l'occupant sans titre a été débouté de tous ses recours.

Nous étudions les possibilités du devenir de cette habitation.

- La fibre pour tous est prévue début 2023. Nous avons terminé l'adressage pour notre commune. Merci à Mégane, assistante au secrétariat, de l'avoir mis en place avec l'aide de Jean-Yves LEGRAND, adjoint.

- Que faire de la maison au 6 rue du Commandant Dodart que nous a léguée Mlle Anny FLINTHAM-WALLET ?

Depuis ce legs, nos prédécesseurs ont reporté sa destination. Nous ne pouvons la vendre avant un délai de 10 ans. Belle bâtisse vue de l'extérieur avec un superbe parc, mais l'intérieur est à refaire entièrement. Le montant des travaux sera très important, au-delà certainement de la valeur vénale de la propriété actuellement.

La commission du patrimoine a émis l'avis que cette habitation reste propriété de la commune. Nous envisageons de faire effectuer une étude sur ce que nous pouvons y faire en prévision d'y transférer peut-être les services de la mairie, de la bibliothèque et archives. Les locaux actuels de la mairie et de la salle des mariages seraient soit loués soit vendus. Aucune décision définitive n'a été prise mais nous y travaillons sérieusement en nous préoccupant du financement.

- Nous avons interrogé les services du Département pour connaître les solutions et moyens autorisés pour sécuriser toutes nos rues, je dis bien toutes, communales comme départementales, car la vitesse devient insupportable et ingérable pour nous tous.

Ce problème est malheureusement récurrent pour toutes les communes. Nous sommes dans l'attente de leurs réponses.

- Un regret, c'est que nous avons mis en place une gestion des espaces verts pour embellir la commune, ce fut un échec pour diverses raisons mais indépendantes de notre volonté.

De cette expérience, nous avons décidé de changer notre façon de faire afin d'y remédier. De nouvelles mesures vont être mises en place par Jacques LEMOINE, 1er adjoint, responsable de cette commission et des agents techniques.

CONCLUSION

Comme vous le voyez, en 20 mois, nous avons parfois travaillé dans l'urgence pour certains projets mais c'était pour la bonne cause.

L'équipe municipale suit son engagement pris lors des élections, elle met tout en œuvre pour le réussir.

Tous ces travaux engendrent des dépenses mais elles sont bien encadrées dans une bonne gestion de chef d'entreprise. Je vous informe que les taux d'impositions communaux ne seront pas augmentés pour 2022.

Je tiens encore à remercier l'équipe municipale pour son assiduité aux réunions de conseil municipal et ses participations sur les différents sujets mis à l'ordre du jour. Les commissions travaillent pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice des nombreux projets que nous avons établis ensemble.

Un merci aux agents de la commune qui œuvrent pour le bon fonctionnement des services de notre village. Nous espérons que l'équipe des agents techniques sera enfin au complet pour 2022 pour assurer les tâches du quotidien de notre commune.

Merci à notre secrétaire de mairie, Cédric POUVREAU, pour veiller à la bonne gestion administrative et comptable de notre commune. Je le remercie également de m'avoir accompagné pour le suivi ainsi que la gestion des dossiers avec les avocats pour tous les recours administratifs et pénaux de ces dernières années concernant les conflits avec certains agents. A ce jour, nous avons été blanchis de toutes les accusations à notre rencontre.

Merci à Camille RUELLE, secrétaire du SIAVS (syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Selle), qui vous apporte ses conseils en mairie de PLACHY, les lundis et jeudis après-midi.

Merci aux membres des associations, d'apporter leur dynamisme et leur activité à nos habitants. La convivialité est importante de nos jours, et surtout en cette période COVID. Le tissu associatif est un atout majeur pour la réussir. De peur d'en oublier, je ne les citerai pas.

Vous allez les découvrir dans les pages suivantes.

Merci aux membres du Comité des Fêtes, à son Président Frédéric CHIVOT, également adjoint et responsable de la commission Manifestations, qui, après une année « SANS » ont repris les manifestations tant attendues par les enfants et les adultes. La fête foraine fut une belle réussite et 130 personnes ont participé au repas du midi. Nous avons eu beaucoup de retours positifs. Idem, comme évoqué précédemment, pour la fête nationale du 14/07. La fête d'Halloween, organisée avec le comité des fêtes de PROUZEL, fut également une réussite avec une belle participation des enfants et parents. Une centaine de convives se sont retrouvés en soirée autour d'un cocktail dînatoire dans la salle polyvalente de PLACHY.

Merci aux membres du CCAS et à son président Jean-Michel SALON pour leur participation à la préparation et distribution des colis aux aînés. Merci à ces derniers pour leurs petits mots de remerciement. Les membres du CCAS ont pris la sage décision de reporter le repas des aînés au 11 septembre vu le contexte sanitaire.

Un merci pour nos enseignants pendant cette période COVID, pour le travail effectué auprès des enfants en présentiel et en distanciel. Ce travail était essentiel pour qu'ils gardent un bon niveau et qu'ils puissent accéder aux niveaux supérieurs.

Merci aux nouveaux habitants d'avoir choisi notre commune pour s'y installer. Je les invite à participer aux manifestations communales qui sont sources d'une bonne intégration.

Surtout ne restez pas isolés, l'équipe municipale reste à votre écoute.

Au nom du Conseil Municipal et de ses collaborateurs, je vous souhaite une bonne année ainsi qu'à vos proches. Qu'elle vous apporte bonheur et satisfaction dans tous les domaines. Soyez prudents et portez-vous bien.

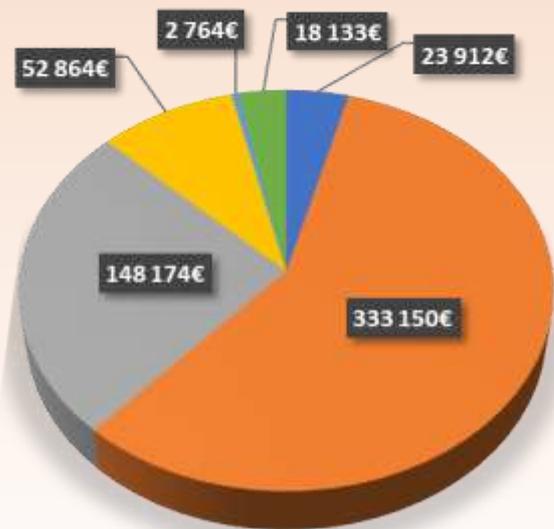
Jean-Luc HUYON
Maire

Budget communal 2021

SECTION FONCTIONNEMENT :

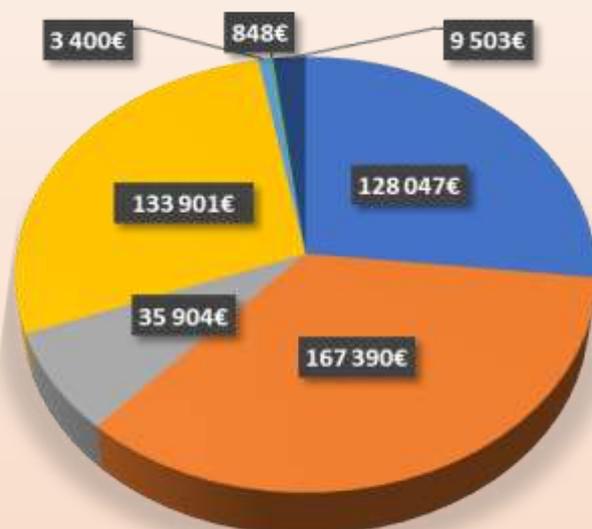
Recettes	
Impôts et taxes (Contributions directes et taxes locales, redevance pylônes...)	333 150,86 €
Dotations et participations (DGF, subventions collectivités locales, Fonds national de taxe professionnelle...)	148 174,02 €
Autres produits de gestion courante (Locations salle communale...)	52 864,04 €
Produits des services (Remboursements énergie pour mise à disposition des bâtiments communaux à la Com de com, PVR...)	23 912,47 €
Atténuation de charges (Remboursements maladie, CAE...)	18 133,27 €
Produits exceptionnels	2 764,90 €
TOTAL	578 999,56 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Dépenses	
Charges de personnel communal (payes, charges sociales, cotisations...)	167 390,99 €
Autres charges de gestion courantes (Indemnités élus, Versements aux organismes de regroupement, CCAS, subventions aux associations...)	133 901,27 €
Charges à caractère général (dépenses d'électricité, télécommunication, petits équipements, fournitures administratives, entretien de bâtiment et terrain, fêtes et cérémonie...)	128 047,23 €
Atténuation de produits (Reversement sur FNGIR)	35 904 €
Opérations d'ordre entre sections	9 503,00 €
Charges exceptionnelles (titres annulés sur exercice antérieur)	3 400,00 €
Charges financières (Intérêts d'emprunt...)	848,37 €
TOTAL	478 994,86 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

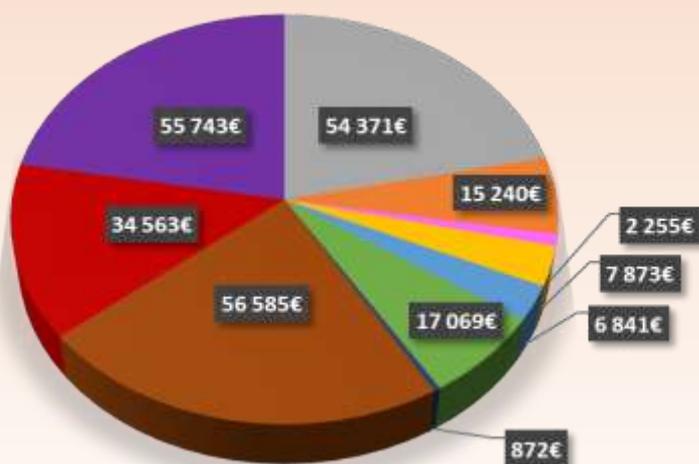


Excédent de fonctionnement 2021 : 578 999,56 - 478 994,86 = 100 004,7 €

SECTION INVESTISSEMENT :

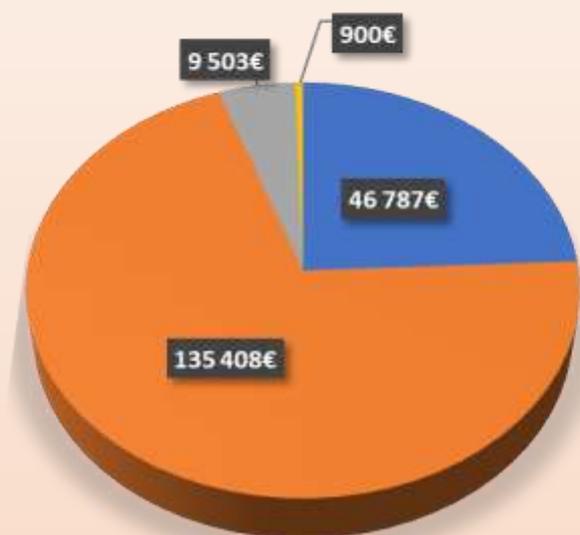
Dépenses	
Acompte installation LED éclairage et solde éclairage terrain tennis	56 585,78 €
Emprunt et dettes assimilées	55 743,15 €
Travaux salle associations	54 371,83 €
Dotations, fonds divers et subv. d'investissement	34 563,44 €
Enrobé chemin du moulin	17 069,65 €
Porte sectorielle et plateforme ateliers techniques	15 240,00 €
Réfection chaussée Brunehaut	7 873,28 €
Parking Clé des Champs	6 841,03 €
Abri vélo école	2 255,00 €
Achat perche élagage	872,10 €
TOTAL	251 415,26 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Recettes	
Immobilisations corporelles (réseau adduction eau)	135 408,71 €
Dotations, Fonds divers et réserves (FCTVA, Taxe aménagement, excédents de fond capitalisé)	46 787,22 €
Opérations d'ordre entre sections	9 503,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	900,00 €
TOTAL	192 598,93 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Déficit d'investissement 2021 : 192 598,93 - 251 415,26 = - 58 816,33 €

Résultat de l'exercice 2021 : 100 004,7 - 58 816,33 = 41 188,37

TRAVAUX

Que dire après le mot de M. le Maire...

Tout d'abord, je tiens à remercier toutes les personnes composant ma commission, car pour que ces projets puissent avancer si rapidement, c'est parce que l'équipe est dynamique et force de proposition.

Je ne vais pas revenir en détail sur tout ce que M. Le Maire a déjà énoncé, nous sommes en parfaite corrélation avec la profession de foi que nous avons faite.

Il y a encore des projets qui mûrissent, et certainement qu'une idée en chassera une autre, mais je peux vous affirmer que jamais un projet n'est pris à la « légère ». Il est vrai que le précédent mandat a très bien géré les finances de la commune, ce qui nous permet de réaliser certains petits projets en autofinancement. Pour ma part je gère cela comme « mon porte-monnaie ». Nous négocions les marchés, nous recherchons les subventions, les meilleurs taux d'intérêts. Nous essayons de faire fructifier au mieux le patrimoine de la commune (augmentation du loyer de la maison rue de la fontaine après les travaux d'agrandissement, passage de l'éclairage public aux LEDS dans le but de réduire notre coût énergétique et notre coût entretien).

Nous travaillons actuellement sur l'enfouissement de la totalité des réseaux de notre commune comme vous l'a évoqué M. Le Maire. La commission fera une proposition chiffrée avec financement à l'appui dans l'un des conseils municipaux à venir.

Ensuite, je me donne comme objectif, même si ce mandat ne suffira certainement pas à le finaliser, de donner une destination à la maison de Mlle Anny FLINTHAM-WALLET. Mais il est encore beaucoup trop tôt pour vous dire les avancées de ce projet.

La commission Travaux se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette année 2022, espérant que tout le monde pourra reprendre une vie normale.

Jean-Yves Legrand, 3ème Adjoint.

Travaux salle des associations :





ESPACES VERTS

Commission espaces verts et voirie

Espaces verts

Comme l'a dit Mr. Le Maire lors de ses vœux, effectivement le fleurissement a été un échec. Pour cette année j'ai décidé avec ma commission de désigner un responsable parmi les agents techniques, il s'agit de Mr. Jimmy CARLU. Ce dernier a refait entièrement les massifs et nous espérons que le fleurissement sera à la hauteur de nos exigences.

Pour le cimetière, suite à la formation de Mr. Matthieu ROGER pour les traitements en produit phyto? vous avez pu constater qu'une bordure autour des monuments funéraires avait été traitée? ce qui a facilité l'entretien et évité surtout des dégradations sur ces derniers.

Pour cet hiver l'entretien des calvaires va être à l'étude ainsi que les tables et bancs.

Une étude a été faite concernant les chemins ruraux par l'organisation des chemins de Picardie afin que ceux-ci soient remis en état. La société COZETTE a été contactée pour venir élaguer tous les arbres sur ces chemins pour faciliter le passage de certains engins. Cela aura un coût vu que ceux-ci n'ont pas été entretenus depuis plusieurs années.

Concernant l'abattage et l'élagage d'arbres au Petit Plachy monsieur le Maire vous en a expliqué les raisons. En ce qui concerne le peuplier vous avez pu constater pour certains que celui-ci était creux de l'intérieur sur une hauteur supérieure à la taille d'un adulte. Je sais que c'était le symbole de cette place, mais il fallait le faire.



La voirie

Une étude est en cours pour la réfection des rues (Clabaudois et Eglise). Des devis sont demandés.

Une étude a été lancée avec la commission et le département en ce qui concerne la vitesse dans la commune à savoir pour l'instant sur le CD 210 (Route de Beauvais) et le CD8 (Route de Conty) comme l'a évoqué Mr. Le Maire dans son discours.

L'entretien des caniveaux va être repris également dès la fin des travaux.

Un passage piéton va être réalisé rue Edouard Philogène Wallet à hauteur du SPA.

Comme vous pouvez le constater nous essayons de faire de notre mieux pour que la commune reste accueillante et en sécurité en matière de circulation routière.

Il est rappelé:

- Qu'il est interdit de laver son véhicule ou son engin agricole sur la voie publique ou sur les accotements herbeux.
- De traverser la place du Petit Plachy en véhicule pour rentrer chez soi ou de stationner. La place n'est pas un parking.
- De stationner tous les jours ses véhicules sur l'accotement herbeux qui est détérioré, comme c'est le cas actuellement rue de la gare.

Jacques LEMOINE, 1er Adjoint.





INFOS PRATIQUES



La mairie :

Secrétariat :

Cédric POUVREAU

Mégane DELCENSERIE

Le maire :

Jean-Luc HUYON reçoit en mairie
le vendredi de 18h à 19h et/ou
sur rendez-vous



: 2, rue du Cdt André Dodart

: 03.22.42.74.26

: mairie.plachy@wanadoo.fr

: Plachy Buyon

: <https://www.plachy.buyon.fr/>

(Le site internet est en cours de refonte, le nouveau devrait être opérationnel au 2ème trimestre)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h à 12h 14h à 18h	9h à 12h 14h à 19h	9h à 12h			

Permanence en mairie :

Assistante sociale

Mme BOULANGER reçoit en mairie sur rendez-vous un vendredi par mois

Pour la rencontrer, téléphonez au 03.22.03.43.40

Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) de Poix de Picardie

Location salle polyvalente

Prix de la location :

- ◆ 150€ sans vaisselle
- ◆ 200€ avec vaisselle

Caution :

- ◆ 500€ pour la salle
- ◆ 100€ pour le ménage (si il n'a pas été fait)

Par délibération du 20 janvier 2022 ces cautions s'appliquent dorénavant aussi aux associations



Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

Attention la salle n'est louée qu'aux habitants de la commune



Changement de domicile

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les personnes qui s'installent ou quittent la commune le signalent en mairie.

Urbanisme

Pour toute construction, agrandissement, modification, démolition de vos habitations ou de vos bâtiments, installation de clôtures ou de haies, création d'ouverture, de fenêtres de toit, des abris de jardin etc... vous devez respecter le Plan Local d'Urbanisme en vigueur. Se renseigner en mairie pour les démarches à suivre.



Recensement citoyen

Les filles et les garçons, dans le mois suivant leur seizième anniversaire doivent se faire recenser auprès de leur mairie. Il faudra vous présenter avec votre livret de famille. Cette formalité rapide vous permettra de recevoir l'attestation de recensement demandée pour le passage du baccalauréat, du permis de conduire et d'autres examens. Se faire recenser permet aussi d'être inscrit d'office sur la liste électorale de notre commune.

Carte d'identité

Depuis mars 2017, les usagers doivent s'adresser à l'une des 16 communes du département équipées d'un ou plusieurs dispositif(s) de recueil pour effectuer une demande de titre d'identité. Les plus proches sont la mairie d'Amiens, la mairie d'Ailly sur Noye ou de Poix de Picardie.

Vous trouverez tous les détails de la procédure sur le site www.somme.gouv.fr ou dans votre mairie aux heures de permanence.

Il est conseillé de procéder à une pré-demande de carte d'identité sur la plateforme de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) afin de faciliter les démarches.





INFOS PRATIQUES



Quel est le jour de collecte de mes ordures ménagères ?

Poubelle jaune :
Lundi (semaine paire)

Poubelle noir :
Tous les mardis

Règle de rattrapage :

La collecte n'a pas été effectuée ? Ce n'est rien ! En cas de jour férié la collecte des recyclables sera rattrapée au samedi suivant (sauf en cas de jours fériés consécutifs report de la collecte des bacs noirs également)

Poubelle jaune :

- Brique alimentaire
- emballages en métal
- bouteilles, flacons, bidons en plastiques
- sacs, sachets et films plastique
- pots, boîtes et barquettes en plastiques
- autres emballages en plastique

Poubelle noir

- couche
- vaisselle cassée
- reste de repas*

Pensez à donner vos reste de repas à vos animaux domestiques

Colonne à verre :

Il est rappelé que 3 colonnes à verres sont installées route de Bacouël (à proximité de la salle multisport).

A savoir :

Les bouteilles et bocaux doivent être jetés vides, sans bouchon, ni couvercle, ni capsule.

Les colonnes en papier et carton :

Depuis janvier 2019, les nouvelles colonnes sont destinées à accueillir les catalogues, courriers, enveloppes, journaux, prospectus, magazines, cahiers, bloc notes et les cartons d'emballages.

Elles sont implantées respectivement :

- A l'entrée de la Clé des Champs
- A côté de la benne en verre route de Bacouël
- A l'entrée de la Résidence du Val de Selle
Hameau de Buyon

Astuce :

Il est interdit d'enlever trombones, agrafes et spirales, ils seront retirés les films plastiques des journaux, magazines et publicités.

Poubelle jaune astuce :

Inutile de laver les emballages, il suffit qu'ils soient vides.
Ne pas les emboîter.

Poubelle noir astuce :

Le volume des ordures ménagères peut être diminué, en adoptant des gestes simples :

- donner les restes de repas aux animaux domestiques
- pratiquer le compostage
- donner ses vieux vêtements
- donner ses vieux meubles en recyclerie

PAS DE CONFINEMENT
POUR LES BONS GESTES !

#Les déchets acceptés et refusés



LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET PRÉALABLEMENT TRIÉS :



* DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

LES DÉCHETS REFUSÉS :



* Une solution payante existe chez Trinoval, renseignement au 05 22 90 34 80

** DASRI : déchets d'activités de soins à risques infectieux

*** Les médicaments périmés, entamés ou non peuvent être rapportés en pharmacie

**** Sous certaines conditions

Ces déchets doivent être éliminés via des filières professionnelles agréées.

> Triez et regroupez au préalable vos déchets par matériaux ou par catégorie.

> Prévoyez vos outils (pelle, fourche, gants, etc ...) pour décharger.

> Merci de vous présenter à la déchetterie au moins 15 minutes avant l'heure de fermeture



TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS LES GESTES BARRIÈRES ET LES CONSIGNES DU GARDIEN DE DÉCHETTERIE SE VERRA REFUSER L'ACCÈS.



COVID-19

Respecter les gestes barrières, c'est se protéger et protéger les autres !



Retrouvez toute notre actualité :

WWW.TRINOVAL.FR
WWW.TRINOVAL-BEV.FR



Trinoval
WWW.TRINOVAL.FR WWW.TRINOVAL-BEV.FR

PAS DE CONFINEMENT
POUR LES BONS GESTES !

#Les consignes de sécurité et astuces



QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER :



Pour votre sécurité, merci de suivre et de respecter les consignes du gardien.



Ne pas utiliser le système de basculement de vos camionnettes (risque d'accrochage et dégagement de poussière)



COVID-19

Respecter les gestes barrières, c'est se protéger et protéger les autres !



QUELQUES ASTUCES À ADOPTER :



POUR PRÉPARER VOTRE VENUE



En cas de doute, le gardien de déchetterie présent sur le site vous guidera et vous conseillera pour déposer vos déchets dans les bennes adéquates.

POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

> En valorisant vos déchets de jardin et de cuisine :

- le paillage
- le compostage

> En adoptant quelques gestes simples :

- la location
- la réparation
- le don



Retrouvez toute notre actualité :

WWW.TRINOVAL.FR
WWW.TRINOVAL-BEV.FR



Trinoval
WWW.TRINOVAL.FR WWW.TRINOVAL-BEV.FR

DÉCHETTERIE DE LŒUILLY



Pour toutes questions, appeler le n° vert : 0800.010.504

@ : contact@trinoval.fr

f : www.facebook.com/trinoval80

globe : www.trinoval.fr

t : @trinoval80

📍 : Chemin rural n°3 80640 THIEULLOY L'ABBAYE

☎ : 03.22.90.36.60



❄ PÉRIODE HIVERNALE : 1^{er} NOVEMBRE AU 29 FÉVRIER

LUNDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
SAMEDI	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
DIMANCHE	Fermé	Fermé

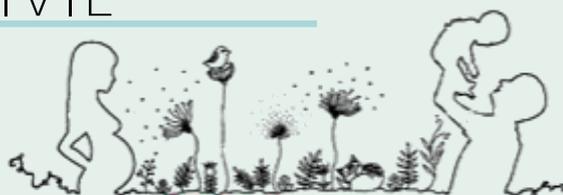
☀ PÉRIODE ESTIVALE : 1^{er} MARS AU 31 OCTOBRE

LUNDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
JEUDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
SAMEDI	9h00 - 12h30	13h30 - 19h00
DIMANCHE	Fermé	Fermé

Merci de vous présenter 15 minutes avant l'heure de la fermeture.



ETAT-CIVIL



Naissances

- | | | | |
|-------------------|----------------------|----------------------------|----------------------|
| • ALEXANDRE Caleb | le 30 janvier 2021 | • DELANDRE Hugo | le 14 septembre 2021 |
| • DUBOIS Léo | le 26 mars 2021 | • FRANCLIN Éléonore | le 15 octobre 2021 |
| • PIRSENS Elie | le 5 avril 2021 | • PEREIRA DA COSTA Léandro | le 16 octobre 2021 |
| • DENAIN Élyo | le 10 juillet 2021 | • COUVOIS Octave | le 25 octobre 2021 |
| • HARMEGNIES Hugo | le 14 septembre 2021 | • DAMAGNEZ Léo | le 23 décembre 2021 |

MARIAGES



LEDREUX & HUYON
Juline Maxime
19 juin 2021



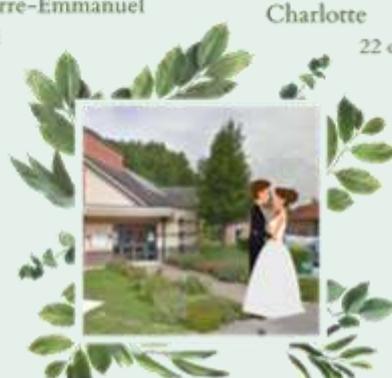
MARTINS & DELANDRE
Mélodie Pierre-Emmanuel
24 juillet 2021



LEGRAND & ALEXANDRE
Charlotte David
22 octobre 2021



VIMEUX & LEROY
Laurence Sébastien
27 novembre 2021



STEINHORST-STRUZYNIA & BOUHDIBA
Nathalie Bruno
29 décembre 2021

Décès

- | | | | |
|-------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|
| • LEROY Dominique | le 16 février 2021 | • (DELWARDE) CAROUGE Jacqueline | le 1 août 2021 |
| • DEQUEN Bernard | le 22 mars 2021 | • HERBET Robert | le 9 août 2021 |
| • DELATOUR Jean | le 9 juin 2021 | • (JOLY) COURTIN Michèle | le 25 août 2021 |
| | | • BOQUET Jean-Marc | le 18 octobre 2021 |



Ça s'est passé à Plachy !



Pâques

L'occasion pour les petits et grands de déguster des œufs en chocolat

Qui dit Pâques, dit chasse aux œufs ! Mais malheureusement pour la 2ème année consécutive, nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle chasse aux œufs, étant donné les mesures sanitaires.

En cette année un peu particulière en raison du confinement, Monsieur le Maire, le Comité des Fêtes et le Conseil Municipal ont néanmoins tenu à procéder à une remise de confiseries aux enfants.

C'est en ce beau matin frais et ensoleillé du Lundi de Pâques, que les élus ont sillonné les rues de notre village pour se rendre chez les familles afin d'offrir des chocolats aux enfants.

Les gestes barrières étaient de la partie, mais les enfants comme les parents ont été ravis du geste de la municipalité.

Nous souhaitons vous remercier pour cet accueil chaleureux.







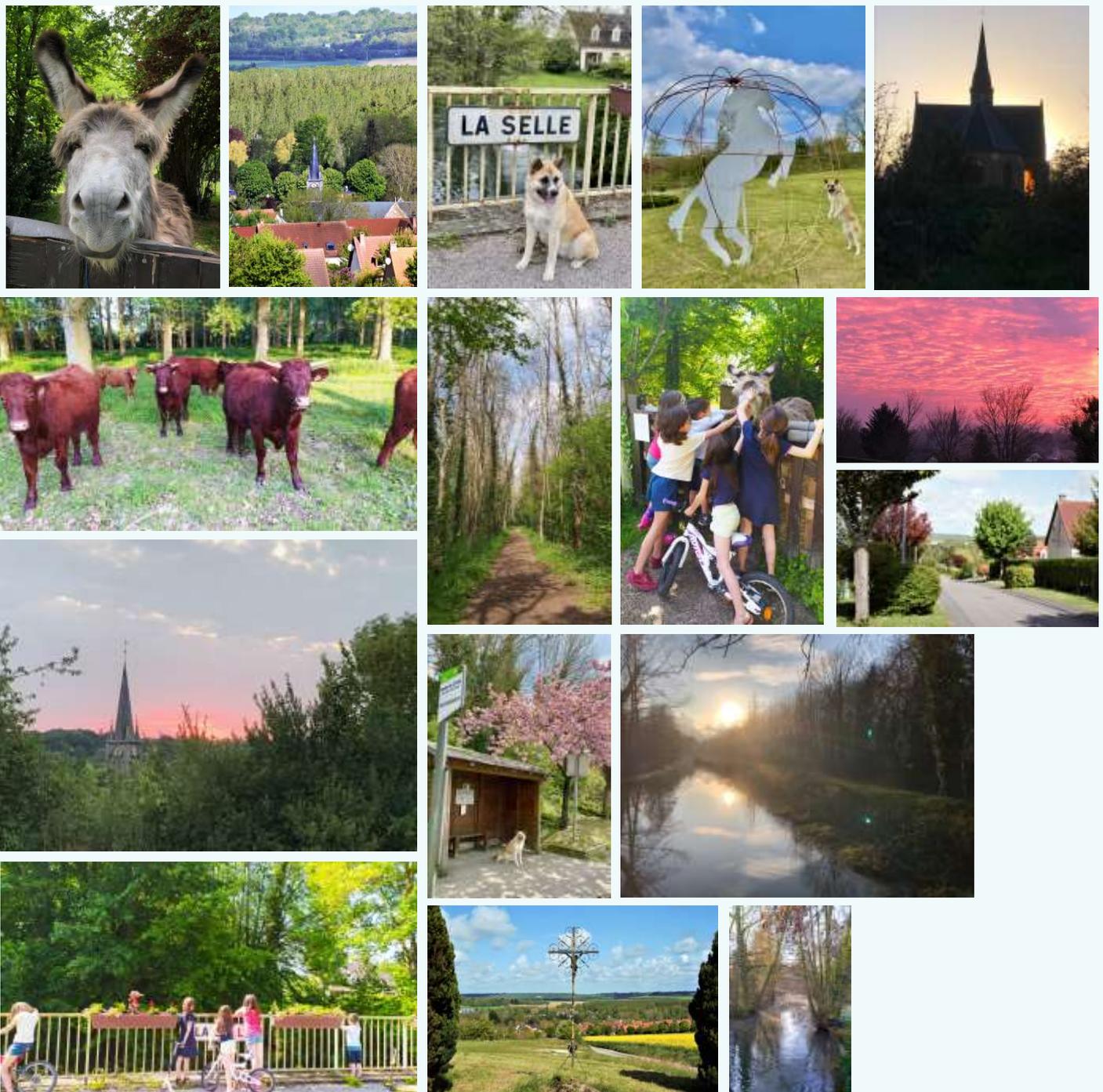
CONCOURS PHOTOS

Un concours a été organisé par la commission communication de la mairie du 26 avril au 31 mars 2021.

Pour pouvoir participer il a fallu à nos candidats se doter de leur plus bel appareil-photo puis photographier le plus beau paysage, l'architecture, la faune, la flore etc..., mais à condition que ce soit photographié à Plachy-Buyon.

Le jury, composé des membres de la commission, s'est regroupé pour élire anonymement les 3 premières photographies.

Ce sont donc Mme DELBRAYELLE et Mr MARTINVAL qui emportent les 3 premières places.





C'est le samedi 11 septembre que s'est déroulé le voyage annuel de la commune dans un parc d'attraction. Cette année c'est Bagatelle à Merlimont qui a été choisi.

Une quarantaine d'enfants et adultes ont partagé cette journée.

Le soleil, un peu timide le matin, nous a accompagnés pour partager le repas et ne nous a plus lâchés de la journée, pour le plaisir de tous.

A Bagatelle il y a de nombreuses attractions aussi bien pour les plus petits qui ont enchaîné les tacos, les manèges et bien d'autres, pendant que les plus grands, les plus téméraires, se rendaient au Triops (grand 8).

Les jeux d'eau comme le Splash ou les bouées ont été de la partie.

Avant de reprendre le bus à 18h, quelques confiseries ont été offertes par la commune.

Tout le monde était ravi de la journée.

À l'année prochaine !



La fête du village

En ce dimanche 26 septembre, c'est avec beaucoup de joie que nous nous sommes retrouvés en plein air sous un ciel clément sur la place du petit Plachy afin de partager la soupe de champagne et un bon repas dans la convivialité et la bonne humeur. Cette année était proposé du jambon grillé à la sauce Madère accompagné de frites. 120 repas ont été servis par les membres du comité des fêtes et la commission Animation de notre village. Le groupe de Roch « Sweet Road » a enrichi cette journée et a permis à ceux qui le souhaitent de danser.

Les enfants quant à eux ont pu profiter des manèges, de la pêche aux canards et, pour les plus âgés, le tir à la carabine, le trampoline et les autos-tamponneuses. Nous étions tous heureux, petits et grands, de nous retrouver après cette période difficile liée à la COVID. Merci au Comité des fêtes, à la Commission Animation pour l'organisation de cet évènement et à tous qui avez permis la réussite de cette belle journée.

Le lundi, les enfants ont pu à nouveau profiter des attractions avec des tours gratuits offerts par la municipalité.



HALLOWEEN

Après une année d' interruption les enfants de Plachy- Buyon et Prouzel se sont réunis le samedi 30 octobre. Cette année les enfants accompagnés des parents sont partis de l' école de Prouzel pour rejoindre l' Enclos des Rosiers et revenir sur leurs pas. Nombreuses sont les maisons qui attendaient « les petits monstres » pour leur donner des bonbons et éviter de recevoir un mauvais sort !

La soirée s' est ensuite poursuivie autour d'un cocktail dînatoire offert par les Comités des Fêtes.



Cette année encore les Plachysois ont montré leur générosité en participant à diverses activités proposées pour le Téléthon. L'association des parents d'élèves s'est mobilisée pour trouver des sponsors pour la marche des enfants du vendredi après-midi. 794 € ont été récoltés auprès des professionnels et particuliers. La marche a dû être annulée à cause de la météo mais les fonds ont bien été récoltés. Ce même soir une conférence D'Anny Wallet sur « les bâtisseurs de la cathédrale » a permis de récolter 50 euros.

Le samedi nous avons été contraints d'annuler le repas convivial prévu en soirée à cause du contexte sanitaire, mais c'est avec bonne humeur que 120 repas tartiflette ont été préparés et distribués par les bénévoles du comité des fêtes et qui ont rapporté 500 euros au bénéfice de l'AFM.

Le dimanche pluvieux n'a pas découragé les 30 marcheurs et la quinzaine de vététistes. Ces 2 activités ont permis d'ajouter encore 204 euros.

En plus de cela, on a pu compter sur la vente de 42 grilles qui ont fait monter la cagnotte de 756 euros.

Nous remercions tous les participants et les bénévoles qui se sont mobilisés, ce qui a permis de reverser 2304 euros au total pour le Téléthon, un record.

Merci et Bravo pour l'investissement et cette belle mobilisation de tous pour cette 7ème édition réussie.

A l'année prochaine.



NOËL DES ENFANTS

Cette année le Comité des Fêtes de Prouzel et la municipalité de Plachy- Buyon avaient choisi un duo de Clowns comme spectacle de Noël.

Les Marchellos ont conquis les 80 enfants présents ainsi que les parents. Ce duo à la " Laurel et Hardy " a bien fait rire toute l' assemblée.

Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants à l' issue du spectacle en distribuant ses chocolats.

L' après- midi s' est terminée avec le verre de l' amitié servi en extérieur pour raison sanitaire.





En raison de la crise sanitaire, les membres du CCAS ont décidé de ne pas organiser cette année encore le repas des aînés. Pour faire perdurer la tradition, ces derniers ont souhaité conserver le colis offert en améliorant son contenu.

Confectionnés par « Esprit Gourmet », ces présents sont destinés aux personnes âgées de 70 ans et plus. Cette année, c'est 78 personnes qui ont été concernées, dont 20 couples et 38 personnes seules, distribués en 4 tournées. La distribution s'est déroulée le samedi 18 décembre, sous un beau ciel bleu.

Un coffret « bien-être » a également été offert aux aînés hébergés à la maison de retraite Saint Antoine de Conty, afin de leur apporter du soin et un peu de douceur.

Ce moment a été l'occasion de rencontrer nos séniors et d'échanger avec eux.

Nous les remercions pour leur accueil chaleureux.







Regroupement scolaire Plachy-Buyon/Prouzel

Les écoles de Plachy et de Prouzel regroupent 147 élèves répartis comme suit :

A Plachy : Classe de Mme Dufossé PS/MS : 28 élèves

Classe de Mme Bulot MS/GS : 24 élèves

Classe de Mme Rose GS/CP : 22 élèves

Classe de Mme Rosant CE1 : 22 élèves

A Prouzel : Classe de Mme Gruit-Fritz CE2/CM1 : 25 élèves

Classe de Mr Bonnard CM1/CM2 : 26 élèves

Les projets ont pu reprendre doucement malgré un protocole sanitaire assez strict à partir de mai 2021.

Les élèves des écoles ont donc pu participer à nouveau aux activités de piscine, de kayak ou encore d'escrime.

En septembre, les élèves de Prouzel sont allés au château de Chantilly et en novembre les classes maternelles de Plachy au zoo d'Amiens

Information pour les inscriptions 2022

Pour les inscriptions de la rentrée scolaire 2022, les parents des enfants nés en 2019 peuvent d'ores et déjà retirer un dossier d'inscription auprès des mairies ou directement sur le site de la CC2SO afin de le compléter et de le retourner à la CC2SO directement.

Dès que le dossier est retourné, pensez à envoyer un mail à l'école de Plachy : ecole.plachy@ac-amiens.fr en spécifiant les nom, prénom et date de naissance de votre enfant ainsi que la date de l'envoi du dossier d'inscription à la CC2SO.

Mme Bulot, directrice.





Pour la fin d'année scolaire 2020-2021, la commune a décidé d'offrir aux élèves de l'école de Plachy-Buyon des livres.

Cette remise de livres a été faite ce vendredi 2 juillet, pour le plus grand bonheur des élèves.







Le petit marché du mardi

Les jardins de Fouquescourt

Mr. Sénéchal Antoine est présent chaque mardi après-midi à partir de 15h.

Il y vend des légumes qu'il cultive ainsi que des fruits qu'il achète.



La boucherie BECQUE est présente tous les mardis de 15h à 20h



NEW!



Fromagerie Artisanale et Régionale

Mme DEBAUVAIS Céline est présente tous les mardis après-midi.

Elle y vend:

- ◆ du fromage
- ◆ Du beurre
- ◆ Des yaourts
- ◆ Des tartes du jour au chèvre
- ◆ Du miel
- ◆ Des produits issus des fermiers de nos régions

Les commerces ambulants

Sur le parking du café le jeudi matin



La poissonnerie le « Tchot Pichon » de Monsieur DEROSIERE La boucherie de Monsieur BOUILLY, présente de 11h à 12h et circule ensuite dans le village.



Chez D'ÉVAURÉ :

Aurélien et Eva vous propose tous les samedis de 19h à 21h des burgers à la française mais aussi :

Salade box / pasta box / sandwich / panini / truck du jour

Nouveau cabinet de kinésithérapie

Bienvenue à Clémence Robillard, Masseur- Kinésithérapeute.



Plachy- Buyon a désormais un cabinet de Masseur- Kinésithérapeute situé au 8 rue du Capitaine Hémir Mézan.

Clémence , 36 ans, originaire d' Amiens, est diplômée de la Haute Ecole de Bruxelles depuis 2012.

Elle a ensuite parcouru la France et les DOM-TOM pour faire des remplacements et se faire une expérience.

S'installer à son compte et revenir sur Amiens était dans la logique de son parcours.

Après une étude de marché, Plachy- Buyon s' est imposé comme le village idéal.

Clémence a plusieurs spécialités : Kiné pédiatrique, DLM (Drainage Lymphatique manuel), onde de choc et va se spécialiser en 2022 dans la kiné sportive.

Autre projet : s' agrandir et pourquoi pas accueillir un confrère du milieu médical.

Vous pouvez prendre rendez- vous au 03 22 44 25 39 pour un rendez- vous au cabinet ou à domicile.

Clémence , un petit mot sur Plachy : " Patients sympathiques et dynamiques ! "



Résidence les Coteaux

La résidence des Coteaux touche désormais à sa fin. Les dernières constructions sont en cours de finalisation.

Ce nouveau lotissement compte 38 pavillons et 10 logements sociaux.

Les extérieurs prennent progressivement forme.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents.



Bibliothèque

Comme vous avez pu le remarquer depuis quelques semaines déjà, la salle des associations dont la bibliothèque sont en travaux pour une longue période.

De ce fait, la bibliothèque a été déplacée provisoirement à l'ancienne maison de Mme Anny FLINTHAM-WALLET-FOUQUET au 6 rue du Commandant André Dodart.

La bibliothèque reste donc ouverte aux jours et heures d'ouverture habituels le mercredi de 17h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h.



**BOULANGERIE-PÂTISSERIE**

M. LECOMTE Maxime et Mme LECLERC Marion
45 rue des Clabaudois
03 22 42 08 92

VENTE À LA FERME DES COLLINES

Mme PILLON Laura
Hameau de Buyon
Lafermedescollines@gmail.com
<https://www.fermedescollines.fr/>
Mercredi : 16h-19h
Vendredi : 16h-20h

PHARMACIE

Mme SCHMARTZ-VERMANDEL Anne
10 rue du Capitaine Hémir Mézan
03 22 42 76 49 Fax : 03 22 42 08 85

CABINET D'INFIRMIERS

M. MERAUX Jean-Sébastien et Mme SCHMARTZ Mélanie
10 rue Edouard Philogène Wallet
06 23 78 11 44

CAFÉ - TABAC - PRESSE - BRASSERIE - « L'Annexe »

M.LEROY Sébastien
1 route de Conty
03 22 42 00 27
Fermé le mardi

CHOCOLATERIE « Les chocolats de Nicolas »

M. et Mme HAAG Nicolas
1 grande rue - Hameau de Buyon
03 22 95 57 12 - 06 03 49 46 99

MASSEUR—KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme ROBILLARD Clémence
8 rue du Capitaine Hémir Mézan
03.22.44.25.39

ENTREPRISE BERNARD

Entreprise générale de maçonnerie
11 rue des Clabaudois
06.14.90.54.64
sarl.ent.bernard@orange.fr

INSTITUT DE BEAUTÉ « LE SPA »

Mme CHARPENTIER Élise
5 rue Edouard Philogène Wallet
03 22 42 95 47

INFORMATIQUE

M. HENOCQUE Manuel
Société Dazibao Dépannage informatique et ADSL
20 rue des Alouettes
06 15 70 01 59
contact@dizibao.fr - www.dizibao.fr

TRANSPORTS ROUTIERS DE FRET INTERURBAIN

M. PILLON David
Hameau de Buyon
03 22 42 12 23

GARAGE FOURNIER

Entretien et réparation des véhicules auto moto de toutes marques
M. FOURNIER Alexandre
14 allée de l'Ecco Homo - 06 95 60 44 513

ÉBÉNISTE ARTISAN

M.VANDEPITTE Willy
5 chemin de Saint-Sauflieu - Hameau de Buyon
03 22 42 77 41

LE MOULIN DE PLACHY

Événements privés et réceptions
1, chemin du Moulin
80160 Plachy-Buyon
07 80 96 58 28

<https://www.moulindeplachy.com/>

SAS NEUROCAB EXPERTISES

M. LOMBO Steve
Expertise comptable, conseil fiscal, commissariat aux comptes
26 résidence les Coteaux
03.22.80.87.21 / 06.75.38.44.19
slambo@neurocab-expertises.com
<https://www.neurocab-expertises.com>

J'NAILS

Beauté des mains et des pieds
3 résidence la Peupleraie
07.61.10.68.60

Associations de Plachy-Buyon



Comité des fêtes

Frédéric CHIVOT

06 08 73 98 18

chivot.frederic@yahoo.fr

Association sportive Prouzel/Plachy (football)

Benoit BOILET

06.31.90.93.95

prouzel.plachy.as.527513@lhf.fr



Amicale des aînés

Jean Pierre DE SAINT-ACHEUL

03.22.42.13.79

jp.de.saint.acheul@orange.fr

Tennis club de la Coulée verte (TCCV)

Jean-Michel SALON

03.22.42.78.73

jm.salon@orange.fr



Association des anciens combattants de Plachy-Buyon et des environs

Lionel NORMAND

03.22.42.29.59

lionel.normand@orange.fr

Basket Ball Club du Contynois (BCCV)

Tony LELEU

06.84.42.16.74

leleutony@orange.fr



Association des parents d'élèves Plachy-Buyon/Prouzel

Hélène LEBLOND

06.77.65.90.29

helena.dutout@gmail.com

Badminton

Frédéric CHIVOT

06.08.73.98.18

chivot.frederic@yahoo.fr



Association des donneurs de sang de Plachy-Buyon et environs

Martine LONGUET

03.22.42.03.11

martine-longuet@live.fr

Club de gymnastique volontaire

Janine LEMOINE

03.22.95.51.64

jacqot-janine@orange.fr



Société de chasse

David WILLOT

06.34.67.22.19

Théâtre « Selle en Scène »

Françoise BLIN

03.22.95.24.84

sellenscene@gmail.com



Association de pêche « L'eau vive »

Lionel NORMAND

03.22.42.29.59

lionel.normand@orange.fr

Association Mélodie d'Antan

Denise POIDVIN

06.60.76.17.95



Association Espéranto 80

Françoise JAISSON

06.80.25.49.71

Cardio Fitness

Hélène LEBLOND

06.77.65.90.29

helena.dutout@gmail.com



Franco-British

Philippe MELEN

06 88 52 29 79

philippe.melen@gmail.com

"Les Dixieland Combo" - Jazz New Orléans

Philippe MELEN

06 88 52 29 79

philippe.melen@gmail.com



Amicale des Aînés de Plachy-Buyon



Comme la plupart des associations, l'Amicale des Aînés de Plachy-Buyon s'est vue privée de toutes possibilités de rassemblement et d'activités pendant cette période de la Covid ; celle-ci n'est pas encore éradiquée, ce qui incite à une vigilance non habituelle.

Ce n'est qu'après la période estivale, avec l'amélioration de la situation sanitaire, que la cinquantaine d'adhérents a reçu une annonce de reprise progressive du fonctionnement de l'amicale, dans le respect des consignes officielles (pass sanitaire, gestes barrière...).

Ainsi, les rencontres des 2èmes jeudis de chaque mois se sont tenues dès le 9 septembre 2021.

Le 22 novembre a eu lieu une sortie pour un spectacle musical à l'auditorium Jules Verne, Mégacité d'Amiens.

Comme les années précédentes l'amicale des aînés a apporté sa contribution pour le Téléthon.

Et, pour fêter Noël et la fin d'année, la réunion des adhérents pour un après-midi festif autour de la bûche et du verre de l'amitié a été proposée, dans la mesure d'absence de nouvelles interdictions. Il faut noter que cette réunion n'avait pas pu se tenir en décembre 2020 et qu'une bûchette fabriquée par le nouveau boulanger avait été offerte par l'amicale à chacun de ses membres et livrée par Martine, Marie-Thérèse et moi-même, offrant ainsi en plus une visite bienvenue.

Si en 2022 la situation sanitaire reste favorable, l'Assemblée Générale se tiendra en janvier ; ce sera aussi l'occasion de déguster la galette.

Dans cette attente, nous vous souhaitons une bonne année nouvelle.

Portez-vous bien, prenez bien soin de vous et des autres.

Le président, Jean-Pierre De Saint-Acheul

Martine Fauquembergue, secrétaire

Marie-Thérèse Caron, trésorière





UNION NATIONALE DES COMBATTANTS et SOLDATS de FRANCE

fondée en 1917 –reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

Association locale de PLACHY-BUYON- PROUZEL et environs

En raison de la pandémie qui frappe notre pays depuis deux ans l'activité de l'association locale de l'UNC, cette année encore, s'est trouvée fortement compromise eu égard aux mesures de protections individuelles et collectives recommandées par les autorités gouvernementales, en particulier quant aux restrictions de réunions.

De ce fait l'assemblée générale annuelle qui se déroulait traditionnellement en janvier n'a pu avoir lieu. Elle a été remplacée par une assemblée extraordinaire, composée uniquement des membres du bureau, qui s'est tenue le jeudi 28 janvier 2021 dans la salle des associations du village. Les débats ont été limités aux questions indispensables pour le fonctionnement de l'association : rapport moral, rapport financier, montants des cotisations et subventions qui ont été approuvés à l'unanimité.

Cependant au cours de l'année 2021 les célébrations habituelles ont eu lieu :

- commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, en comité très restreint en présence de Jean-Luc HUYON, maire et de trois adjoints,
- fête nationale du 14 juillet en présence de onze personnes,
- commémoration de l'armistice du 11 novembre et de toutes les victimes de guerre dans les trois communes de FOSSEMANANT, PROUZEL et PLACHY-BUYON, en présence des élus, des adhérents de l'association, des enfants du regroupement pédagogique et de leurs professeurs. Comme à l'accoutumée chaque enfant présent a déposé un petit pot de fleur offert par l'UNC devant le monument aux morts de chaque commune. A PLACHY en raison des bonnes conditions climatiques cette année les enfants ont pu également fleurir les tombes des soldats Morts pour la France inhumés dans le cimetière du village.
- le 5 décembre en mémoire des soldats tués et disparus et des victimes de la guerre d'Afrique du Nord.

Au cours de cette année notre camarade Bernard SEIGNEUR, domicilié à SALEUX nous a quittés. Le 12 novembre nous étions également rassemblés autour de sa famille pour les obsèques de Jean-Claude BOURLET porte-drapeau de la commune de PROUZEL en présence de Serge LANCELLE, président départemental de l'UNC et de sept porte-drapeau de l'association d'Amiens. Nous réitérons nos sincères condoléances à sa famille.

Il faut espérer que les mesures sanitaires mises en place produiront suffisamment leurs effets pour nous permettre de renouer avec les activités habituelles de notre association bien mises à mal par le virus.

Lionel NORMAND, président



commémoration du 8 mai 2021



cérémonie du 14 juillet 2021



A PROUZEL
Hommage à Jean-Claude BOURLET en présence de ses enfants et de la municipalité



A PLACHY le 11 novembre 2021 devant le monument aux Morts.





L'Association des Parents d'Élèves du RPI

Groupement

L'Association des Parents d'Élèves a pour vocation d'apporter une aide matérielle et financière à l'équipe pédagogique du regroupement de Plachy-Buyon / Prouzel dans le cadre des diverses actions entreprises à l'initiative de l'équipe enseignante (sorties, animations, projets pédagogiques, fête d'école, ...).

Elle organise notamment des moments de convivialité regroupant parents et enfants des deux communes.

Tous les parents d'enfants scolarisés au sein du regroupement sont membres de droit de l'Association (et ce sans cotisation).

⇒ Ils sont les bienvenus pour aider à la préparation et au bon déroulement des événements que l'Association organise ou auxquels elle participe.

Le bureau de l'Association est composé de : Hélène Le Blond (Présidente), Julie Vanpoperinghe (Vice-Présidente), Lorianne Delenclos (Trésorière), Céline Théron (Vice-Trésorière), Fati Lannoye (Secrétaire) et Séverine Rabin (Vice-Secrétaire).

Sur l'année scolaire 2020/2021, l'Association a :

- ◆ Organisé une vente de produits de notre région avec :
 - La Ferme des collines
 - La savonnerie des Hauts de France de Salouël
- ◆ Distribué aux élèves de CM2 une carte cadeau Cultura d'une valeur de 20€ (à défaut d'avoir pu profiter d'une fête des écoles)

Du fait du confinement et des règles sanitaires en vigueur, nous n'avons pas pu réaliser les autres événements que nous avons prévus.

Nous espérons pouvoir les réaliser cette année et voici déjà quelques dates à retenir :

- ◆ **Le 3 et 4 décembre 2022** : L'Association est partenaire du Téléthon de la ville de Plachy-Buyon
- ◆ **14 décembre 2022** : Marché de Noël des enfants
- ◆ **25 juin 2022** : Fête des écoles qui se déroulera cette année à Plachy-Buyon.

Hélène Le Blond
Présidente



Pour nous contacter

Hélène LE BLOND – Présidente de l’APE –

06 77 65 90 29

Helena.dudout@gmail.com

Et nous suivre

<https://www.facebook.com/apeplachy>



Association des donneurs de sang

Nos quatre collectes 2021 nous ont permis de recevoir 173 donneurs dont 8 nouveaux un grand merci à vous tous.

Nous rappelons que pour assurer l'autosuffisance 1500 dons de sang sont nécessaires chaque jour à l'échelle de la Région Hauts de France-Normandie.

A cause de la crise sanitaire du Covid les stocks de sang ont été fragilisés, c'est pourquoi notre Association et la Mairie de Plachy Buyon répondons toujours à l'appel de l'Etablissement Français du Sang afin de programmer des collectes dans notre village.

Un petit rappel on peut donner son sang à partir de 18 ans jusque-là veille de ses 71 ans, 4 dons pour les femmes et 6 dons pour les hommes et il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Nous lançons un appel aux personnes bénévoles pour entrer dans notre Association.

A l'effet de remplacer les personnes présentes depuis de nombreuses années et que je remercie bien chaleureusement.

Merci à vous tous Bénévoles, Donneurs et pleins de bonnes choses pour 2022

Merci à la Mairie de Plachy Buyon pour son soutien.

Prochaines collectes du don du sang :

Les mercredis :

- 19 janvier 2022
- 4 mai 2022
- 2 août 2022
- 9 novembre 2022

À la salle polyvalente de Plachy-Buyon
de 14h à 18h

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.dondusang.net

La Présidente
Martine LONGUET

Société de chasse de Plachy-Buyon

Société de chasse



de PLACHY-BUYON

La Société de Chasse de Plachy-Buyon vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Notre association remercie chaleureusement l'ensemble des propriétaires et la municipalité qui nous ont permis, encore cette année, de pratiquer notre passion et de pérenniser cette dernière, dans le respect continu de l'environnement et de sa sauvegarde.

Le mois de septembre a marqué l'ouverture de la chasse.

C'est le moment où les amis se retrouvent et communient à nouveau dans le plaisir simple et vrai de la chasse en partageant le beau territoire de la commune avec tous les usagers de la nature.

Avec le travail réalisé tout au long de l'année pour nourrir, aménager, gérer le territoire, nous nous attachons à conserver et protéger la faune présente dans nos campagnes et faire que tout à chacun puisse au gré de ses promenades observer lièvres, faisans, perdrix, mais aussi les chevreuils.

Le premier bilan de cette nouvelle saison de chasse fait état d'une très bonne présence du faisan. En revanche, ce n'est toujours pas le cas de la perdrix qui voit peu à peu ses bastions s'effondrer malgré tous nos efforts.

Si les conditions sanitaires le permettent nous espérons pouvoir vous retrouver en plein air pour le traditionnelle repas du « cochon grillé de la société de chasse de Plachy-Buyon ». Ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous accueillerons après ces deux années reportées en raison de la crise sanitaire, nous espérons vous retrouver en 2022 pour ce moment de convivialité. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

N'hésitez pas à nous contacter.

Pour la société de Chasse

Le Président,

David WILLOT,



Société de pêche

« **L'eau vive** »

Le dimanche 14 février 2021 à 10 heures 30, les membres de l'association se sont réunis dans la salle des associations de la commune de Plachy-Buyon, sous la présidence de Lionel NORMAND.

Le bilan des différents rempoissonnements a été effectué. La méthode utilisée depuis l'an dernier pour les rempoissonnements a été reconduite. L'ouverture a été fixée au samedi 27 mars 2021 à 8 heures 30 sur l'ensemble du lot de pêche de la société (parcours 1, 2 et 3) soit deux semaines après la date officielle de l'ouverture fixée par arrêté préfectoral. Aucune action de pêche ne pourra être exercée sur le lot entre le pont de Plachy jusqu'à la passerelle de Bacouël.

La fermeture est cependant restée fixée au dimanche 19 septembre 2021 au soir conformément à l'arrêté préfectoral.

Les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions.

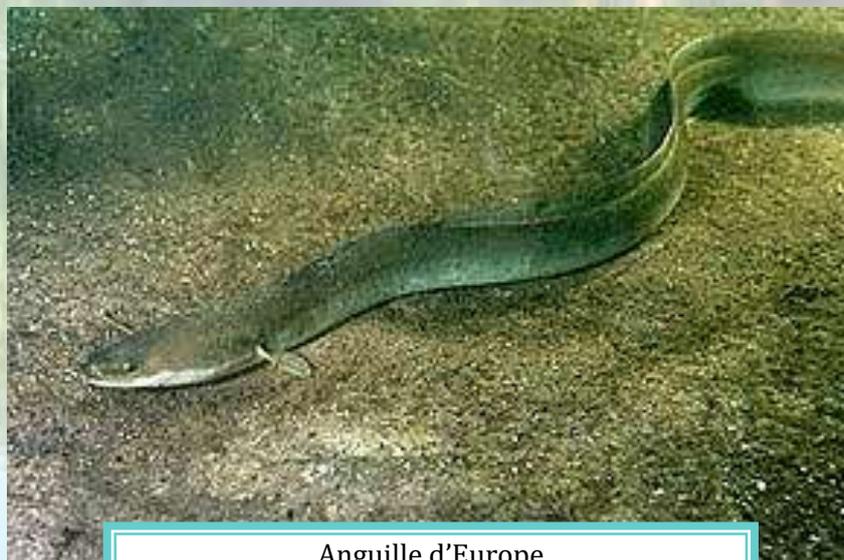
La situation financière est saine. Une subvention de 120 euros a été octroyée par la commune de Plachy-Buyon. Elle en a été remerciée.

La société n'accorde toujours pas la réciprocité aux autres associations du département. Comme les années précédentes les permis de pêche ont été vendus, sur le site de la fédération par Internet. Monsieur Frédéric JOLY, président de l'AAPPMA de Prouzel et son épouse, avec nos remerciements appuyés... Il est fait appel aux bonnes volontés des adhérents plus jeunes pour élaguer les quelques 1200 mètres de rives faisant partie du lot de pêche de la société. A défaut ce sera la qualité de circulation au bord de la rivière et par conséquent de la facilité de pêche qui seront impactés. Devant la raréfaction du nombre d'adhérents la dissolution de la société pourra même être envisagée mais ce serait bien dommage. Une assemblée générale extraordinaire à intervenir prochainement en décidera la prolongation ou la suppression.

-120 kilos de truites fario ont été déversés durant l'année 2021. Le bilan de l'année est correct dans son ensemble. On constate de plus en plus l'apparition de truitelles, signe de la qualité de l'eau favorisant la reproduction. Quelques belles pièces ont été capturées, surtout en arrière saison.

Le président reste toujours à votre disposition pour toute question se rapportant à la réglementation générale et celle propre à l'association.

Lionel NORMAND



Anguille d'Europe



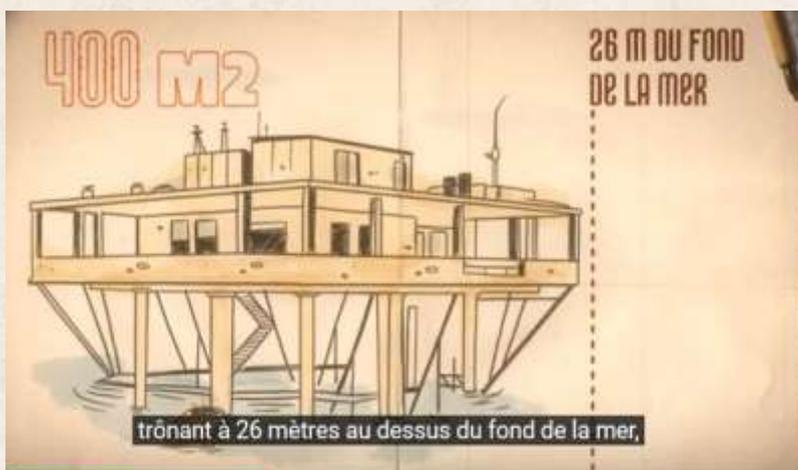
Espéranto 80

Petites nouvelles d'Espéranto 80

Nous continuons à « travailler » : traductions de textes soit en français soit dans la « internacia lingvo » ...
Nous correspondons avec des amis espérantistes de divers pays ... Certains d'entre nous assistent à des réunions en France ou en Europe ...

J'ai découvert un évènement pas banal, que les citoyens du monde nous communiquent ; je vous en fait part :

Dans les années 1960, l'ingénieur italien Giorgio Rosa rêve de liberté et décide de créer sa propre île, une micro nation dont les habitants seraient des citoyens du monde et parleraient Espéranto. Au milieu de la mer. Voici l'incroyable histoire de l'île de la Rose.



<https://www.youtube.com/watch?v=fVW6kKkmZ7o>

Voici quelques adresses si, un jour l'envie vous prend de mieux connaître la langue universelle :

<https://lernu.net/fr> (cours par internet)

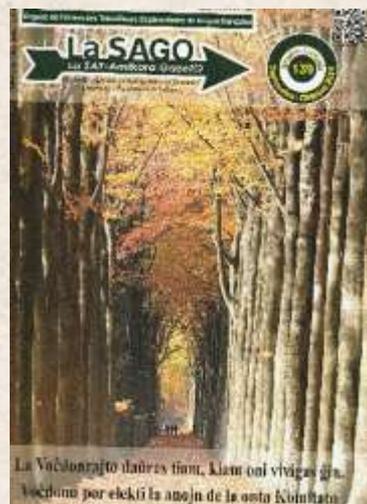
<https://www.sat-amikaro.org/>

<https://esperanto-france.org/>

Françoise Jaisson

La présidence est collégiale

Revue de SAT amikaro :



Association Sportive Prouzel-Plachy

La saison 2020/2021 fut très courte pour le club de football de l'A.S. Plachy-Prouzel car cette dernière s'est terminée sur une saison blanche (c'est-à-dire une saison nulle, le peu de matchs ayant été joués ne sont pas comptabilisés). Nous repartons donc sur une saison 2021/2022 plus que motivés avec un effectif évoluant peu : 46 licences séniors masculins, 15 licences séniors féminines et nouveauté cette année, 9 jeunes ayant rejoint un groupement nouvellement créé.

Concernant ce début de saison, l'équipe A des séniors, évoluant en division 5, a fait un très bon départ. Etant tout en haut du tableau et les plaçant très bons concurrents pour la montée cette année. En tout cas nous en sommes capables !

L'équipe B des séniors, évoluant en division 6, a beaucoup plus de mal à trouver sa place en ce début de saison, mais il n'est pas impossible de jouer la montée (dans le cas où la première équipe évoluerait en division 4 la saison prochaine). Pour l'équipe féminine, elles ont également du mal à trouver leur place dans le classement, mais une bonne entente et une bonne ambiance les amènent à tous être présentes et apprécier ce sport.

Nous avons également eu l'occasion de faire un tournoi de senior à 6 début Juillet. Cet événement a su ramener des joueurs et supporters malgré le temps déplorable dont nous avons bénéficié. Il en est cependant ressorti une bonne ambiance et je pense que tout le monde a su apprécier l'événement.

Nous espérons pouvoir organiser une soirée du club au printemps. Les conditions sanitaires récentes ne nous ont pas permis de réaliser un tel événement depuis 2 ans. C'est quelque chose qui nous manque car ça a toujours été un moment convivial et c'est également un des meilleurs moyens d'aider le club financièrement. Si cela se réalise, nous vous informerons de la date de l'événement.

Une grosse nouveauté cette année est la création d'un groupement de jeunes : le GJSOAF (Groupement Jeune Sud-Ouest Amiénois Football). Nous avons décidé avec les clubs de Vers-sur-selle, Rumigny et Namps-Maisnil de nous regrouper pour créer un nouveau club de jeunes. Nous recrutons tout jeune souhaitant jouer au football, même venir fait un essai le mercredi lors des entraînements à Vers-sur-selle, allant de 4 ans (pour du baby ballon) à 17 ans. La création de ce groupement nous a permis d'accueillir un plateau d'enfants de 5 et 6 ans sur le terrain de Prouzel, chose qui ne s'était pas réalisée depuis plusieurs 10aines d'années !

Si votre enfant souhaite essayer le football, je vous invite à contacter le président du groupement M. Pierre RIVET au 06.59.42.73.72.

Pour finir, vous êtes tous invités à venir supporter nos équipes sur le terrain de Prouzel, les dimanches matin pour l'équipe féminine et les dimanches après-midi pour les équipes masculines.



GROUPEMENT JEUNES SUD OUEST AMIENOIS FOOTBALL

NOUVEAUTÉ 2021
4 clubs unissent leurs forces et leurs ambitions.

L'A.S. NAMPS-MAISNIL
L'A.S. PROUZEL-PLACHY
LE RUMIGNY F.C.
L'E.S. VERS-SUR-SELLE

RECRUTEMENT 2021-2022

Garçons et filles	né(e)s
Baby ballon.....	2017
U6-U7.....	2015-2016
U8-U9.....	2013-2014
U10-U11.....	2011-2012
U12-U13.....	2009-2010
U14-U15.....	2007-2008
U16 à U19.....	2003-2006

Contacts :
Pierre RIVET06 59 42 73 72
Vincent DESTOMBES 06 12 16 06 45
Virginie BRAY..... 06 50 94 74 93
Sébastien BORNE06 86 66 21 85

IPNS - Toute reproduction interdite

Benoit BOILET
Président de l'ASPP





Tennis Club de la Coulée Verte (TCCV) (since 1983)

SI LA PRATIQUE DU TENNIS LOISIR VOUS TENTE...

Encore une année compliquée, comme pour toutes les associations, avec la situation sanitaire liée à la crise du covid-19 ! Néanmoins notre club résiste avec une soixantaine d'adhérents et le maintien de l'école de tennis soumis aux aléas de la crise sanitaire.

Au printemps, nous avons confié le nettoyage et le démoussage du terrain de Plachy-Buyon à la société SANDMASTER qui a réalisé un bon travail en attestant les photos ci-après.

Notre club loisir (nous ne sommes pas adhérents à la FFT) ne demande qu'à vous accueillir débutant comme confirmé. Nous organisons une soirée hebdomadaire « Tennis Détente » tous les lundis soir de 20h15 à 22h voire 23h pour certains, ainsi que des cours, sur 5 niveaux différents pour les adhérents à partir de 8 ans jusqu'aux adultes.



Les jeunes en pleine action

Pour rappel : école de tennis encadrée par :

Thomas LECOUTRE (Diplômé DE JEPS)

(Déroulement sur la période scolaire - hors vacances - de septembre à juin)

Cours le mardi de 18h00 à 22h00 et le jeudi de 17h30 à 18h30

Nous prenons à partir de 8 ans – avec la possibilité de faire 2 essais !



Nettoyage du terrain

Adhésion 2021/2022

(du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022)

Enfant/Ado moins- de 16 ans : 15 €

Adulte : 30 €

Informations à l'adresse :

<https://ballejaune.com/club/TCCV>

CONTACT :

Jean-Michel SALON

☎ 03 22 42 78 73

à PLACHY-BUYON

jm.salon@orange.fr

Tennistiquement votre,
Jean-Michel SALON - Président



BASKET BALL CLUB DU CONTYNOIS

Rebondir avec le Basket Ball.....

Tout d'abord, le BBCC souhaite une très bonne année à tous les lecteurs du lien de Plachy-Buyon. L'année 2020-2021 au Basket Ball Club du Contynois a été amputée quasi dans sa totalité suite à la pandémie. Nous avons compté 85 licenciés sur la saison 2020-2021 répartis de la catégorie Baby à la catégorie loisir adulte. En début de saison, nous avons pu jouer quelques matchs :

- Un tournoi à Nièvre en U13 masculin
- Un tournoi à Beauchamps en U15 féminin
- Un tournoi à Albert en U17 masculin
- 3 matchs en Championnat Séniors filles en inter départements soldés par 3 victoires.

Dans le Basket nous savons rebondir après une année difficile, c'est pour cela que la saison 2021-2022 a repris dès la fin août avec l'espoir de vivre une saison sans interruption.

Cette année nous avons engagé différentes catégories :

- U20 masculin en Championnat Régional
- U17 masculin en Championnat Départemental
- U15 masculin en Championnat Départemental
- U11 masculin et féminin en Championnat Départemental
- Equipe Loisir Adultes
- Baby et mini basketteurs sur des plateaux



EQUIPE U17 - 2021-2022

Les entraînements se déroulent au gymnase de Plachy Buyon et au gymnase du Collège de Conty.

Durant l'année, différents évènements seront organisés afin de promouvoir et animer notre club, comme notre traditionnelle soirée Couscous qui aura lieu courant du mois de mars 2022.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre tout au long de l'année.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site bbcc.fr ou sur la page facebook BBCC CONTY.

Nous tenons à dire un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent jour après jour pour les entraînements, l'organisation des matchs et évènements.

Nous remercions la commune de Plachy Buyon et la Communauté de Communes pour leur soutien.

Tony LELEU
Président BBCC



EQUIPE U20 - 2021-2022

BADMINTON

Après une année quasi blanche au niveau de la pratique du badminton , les séances ont repris pleinement dès septembre. Beaucoup de nouveaux joueurs sont venus rejoindre le club et ont apporté un vent de fraîcheur.

Le niveau est homogène et l'ambiance toujours au rdv.

Les séances ont lieu tous les jeudis de 20h15 à 22h15.

Renseignements au 06 08 73 98 18.

Le président,
Frédéric CHIVOT



CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre Club a repris ses cours depuis le 7 septembre, animés par Maryline notre monitrice. Dans le respect des gestes barrières et sur présentation du pass sanitaire, nous avons mis en place trois séances hebdomadaires. C'est avec un grand plaisir que nous accueillons à nouveau soixante et un adhérents, nombre moyen d'avant la pandémie.

Nous sommes donc répartis sur trois cours au lieu de deux l'année dernière. Il y a maintenant :

« UN TONIQUE » le mardi de 19 h à 20 h

« UN INTENSIF » le mardi de 20 h à 21 h

« UN SOUPLE » le mercredi de 10 h à 11 h.

Le tarif a été maintenu à 70 € comprenant l'assurance « groupe » et la SACEM.



Nous avons organisé pendant quelques années un loto, courant mars, qui remportait un vif succès. Nous renouvelerons théoriquement cet événement le samedi 26 mars 2022, si la situation sanitaire le permet.

Concernant notre repas habituellement prévu en septembre, il devrait avoir lieu le 9 octobre 2022.



Prenez soin de vous et de vos proches.

Pour tout renseignement, merci de contacter Janine LEMOINE, présidente de l'association au 03 22 95 51 64 OU 06 21 66 08 77.

La Présidente,
Mme Janine LEMOINE.



Après avoir joué de nombreuses fois notre pièce "Le Couple dans tous ses états" de juin 2017 à novembre 2019, nous avons dû interrompre nos activités publiques pendant les confinements. Nous avons toutefois continué à travailler à distance sur notre prochaine création collective intitulée "Impressions de Voyage". Nous aurons le plaisir d'en présenter une partie lors du deuxième Week-end du Théâtre Amateur de Poix organisé par la communauté de communes CC2SO les 5 et 6 février 2022 et espérons être en mesure de la jouer en totalité à Plachy courant 2022.

Notre participation à ce festival nous a permis de collaborer à nouveau avec Patrice Bousquet de la compagnie professionnelle Le Théâtre de l'Orage.

Les huit membres de "Selle en Scène", quatre femmes et quatre hommes, se réunissent tous les mardis de 20h à 22h à l'Espace Wallet-Fouque.

Caroline, Dominique, Françoise, Marie, Florian, Francis, Jean-René et Laurent ainsi que Lætitia, notre régisseuse, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022!

Françoise Blin,
Présidente

Email: sellenscene@gmail.com

Facebook: [@SelleenScene80](https://www.facebook.com/SelleenScene80)



Association Mélodie d'Antan

Cette année encore (cause covid) les représentations musicales ont été annulées.

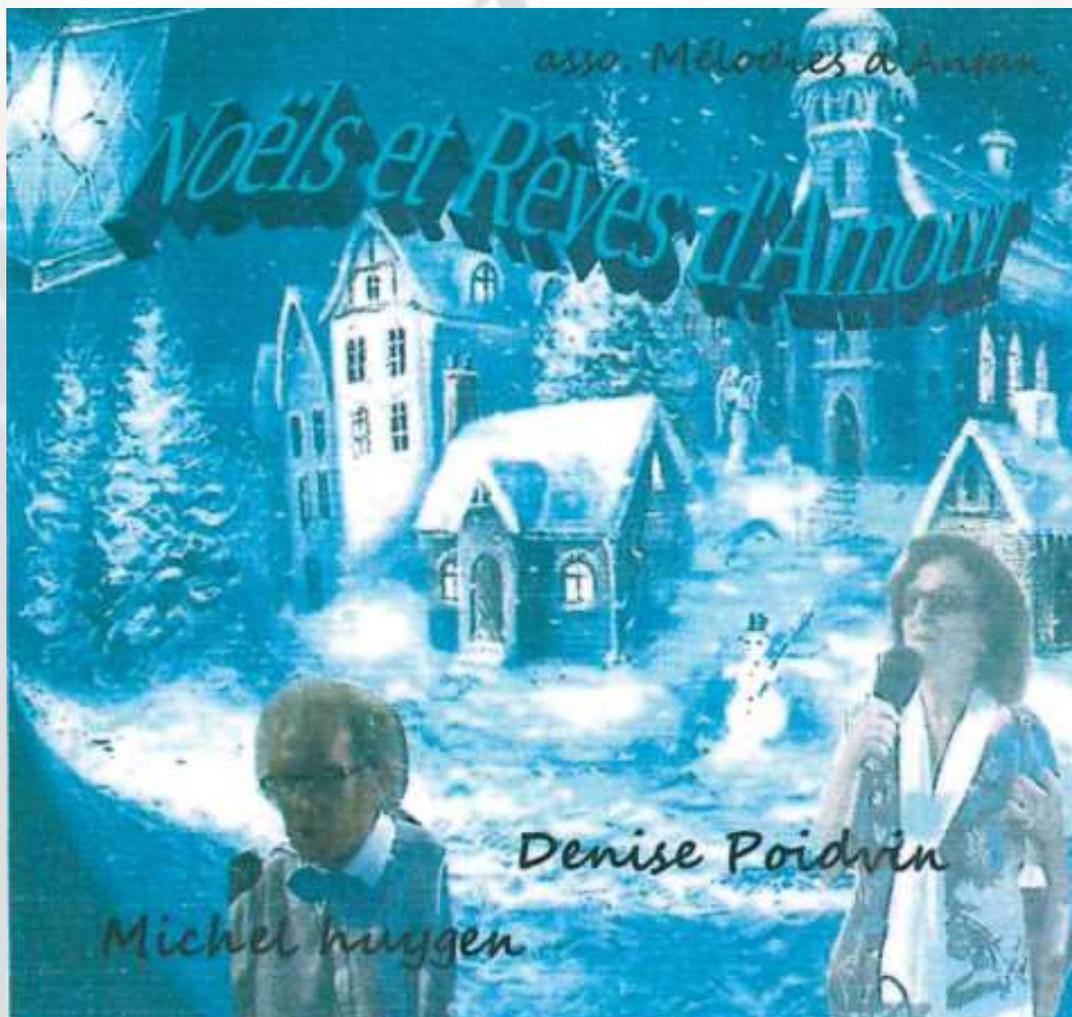
Nous espérons un concert en mai 2022 (fête des mères + fête de Plachy) avec la participation des enfants, comme nous l'avons réalisé les années précédentes.

Nous verrons donc avec les bons conseils de la municipalité, si ces espoirs seront permis.

L'association « Mélodie d'Antan » a enregistré pendant cette période d'attente en C.D des « chants de Noël » ; mis en vente chez Mme POIDVIN Denise au 06.60.76.17.95.

Bonne fête de fin d'année à tous

La Présidente,
Denise POIDVIN et Michel HUYGEN



CARDIO **FITNESS**

Il fait bon vivre au cours de cardio depuis le lundi 6 septembre ! On transpire, on rigole, en rythme sur la musique et sous la direction de Vincent notre éducateur sportif, diplômé STAPS.

Poids, élastiques, il ne nous ménage pas, nous sommes là pour nous dépenser et passer un agréable moment.

21 adhérentes au cours de cardio, ce cours a eu beaucoup de succès et nous en sommes ravies.

Nous nous retrouvons chaque lundi de 19h30 à 20h30.

Contact pour le cours : Héléna LE BLOND – 06 77 65 90 29 – helena.dudout@gmail.com

Association Multisport Plachy



"Les Dixieland Combo" - Jazz New Orléans

Il faut garder en mémoire les grands moments de JAZZ en Fêtes lors des MARCHES DE PRINTEMPS au village de PLACHY - BUYON mais la situation sanitaire nous à tous "freiné" dans nos vies Associatives .

Depuis 2 ans, nous devons honorer nos 35 ans de Musique à travers l' EUROPE ... Mais notre proverbe n'est plus d' actualité :

LES DIXIELAND COMBO l' Orchestre de JAZZ NOUVELLE ORLEANS qui va où vous voulez !! ...

Et je garde précieusement les mots de Mme Joséphine BAKER qui vient de rentrer au PANTHEON à PARIS :

" La Musique est l' Architecture des FEMMES et des HOMMES !! "

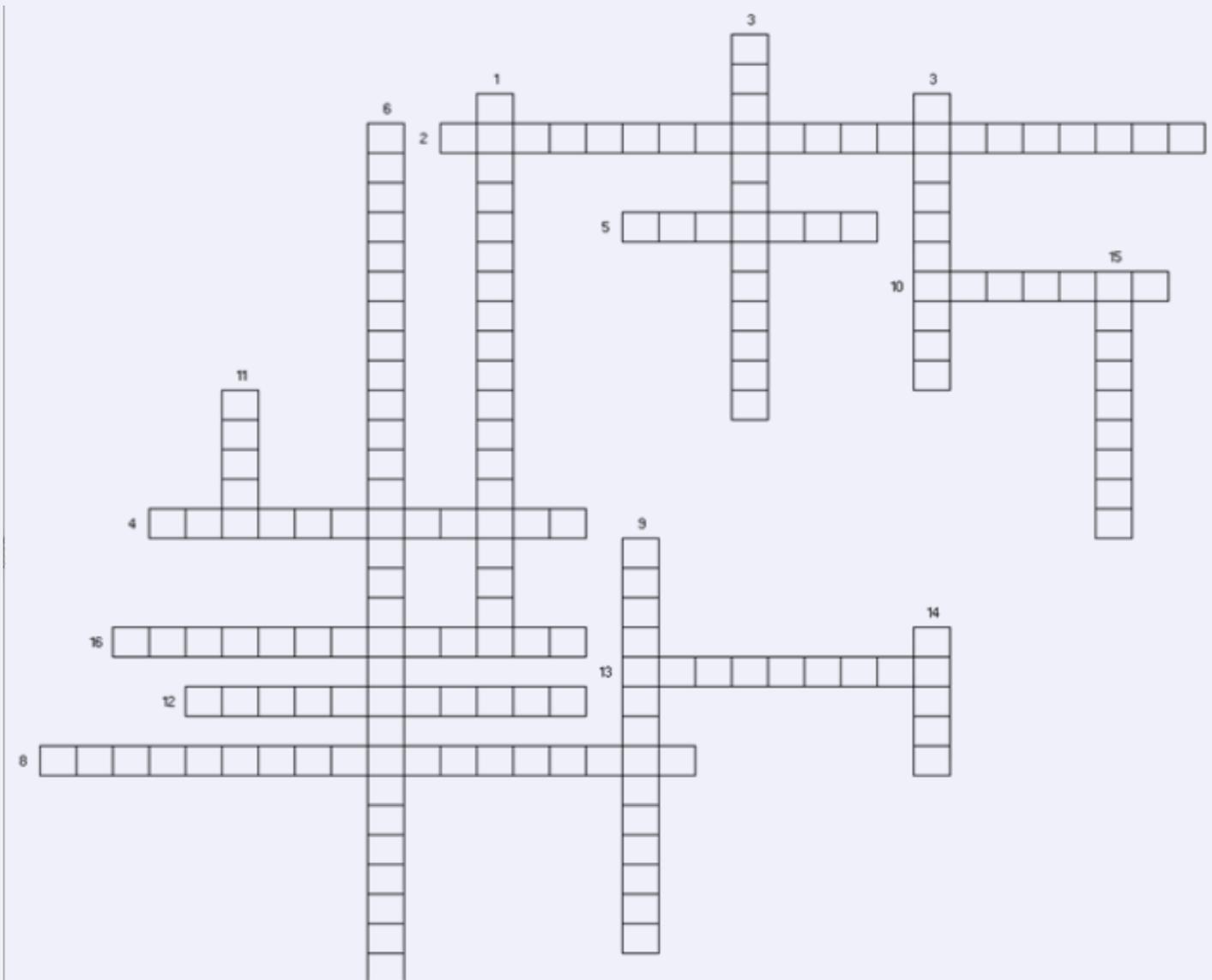
Conclusion :

Que 2022 soit une année où l' on se retrouve dans la joie et l' Amitié .. ??

Le Président,
Philippe MELEN



MOTS CROISÉS



Questions :

- 1- Quel est le Maire à l'origine de la création de la mairie actuelle ? (donnez le nom et prénom)
- 2- Comment se nomme les gentils de Plachy-Buyon ?
- 3- Quel est le Maire actuel ? (donnez son nom et prénom)
- 4- Quel est le nom de notre église ?
- 5- Quelle rivière traverse Plachy-Buyon ?
- 6- Qui a été Maire pendant 29 ans ? (donnez son nom et prénom)
- 7- Dans quelle rue se trouvait l'ancienne mairie ?
- 8- Où a eu lieu la fête du village ?
- 9- Quel cabinet s'est installé à la place de l'ancienne fleuriste ?
- 10- Depuis quand est-elle installée ?
- 11- Quel est le jour de collecte des poubelles noires ?
- 12- Quel est le nom de la personne qui a gagné le concours photo ?
- 13- Quand a eu lieu la sortie à Bagatelle ? (donnez le mois)
- 14- Quel est le nom de la 3ème dauphine de Miss Somme 2021 ?
- 15- Comment se nommait la rue du Commandant André Dodart ? (Rue)
- 16- Dans quelle partie de Plachy se trouve cet établissement ?



MANIFESTATIONS

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	9	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

19 : Don du Sang

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

2 : Repas badminton

10 : Élection présidentielle

24 : Élection présidentielle

MARS

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

19 : Parents d'élèves

26 : Loto de la Gym

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

1 : Marché de printemps

4 : Don du sang

8 : Armistice : vin d'honneur

22 : Fête du village

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

25 : Fête des écoles

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

13 : Repas républicain

14 : Fête nationale : vin d'honneur

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

2 : Don du sang

31 : Inscription tennis

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

3 : Inscription tennis

7 : Inscription tennis

10 : Voyage des jeunes

11 : Repas des aînés

13 : Reprise des cours de tennis

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

9 : Repas de Gym

31 : Halloween

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

9 : Don du sang

11 : Armistice : vin d'honneur

20 : Bourse aux jouets

26 : Repas du foot

DÉCEMBRE

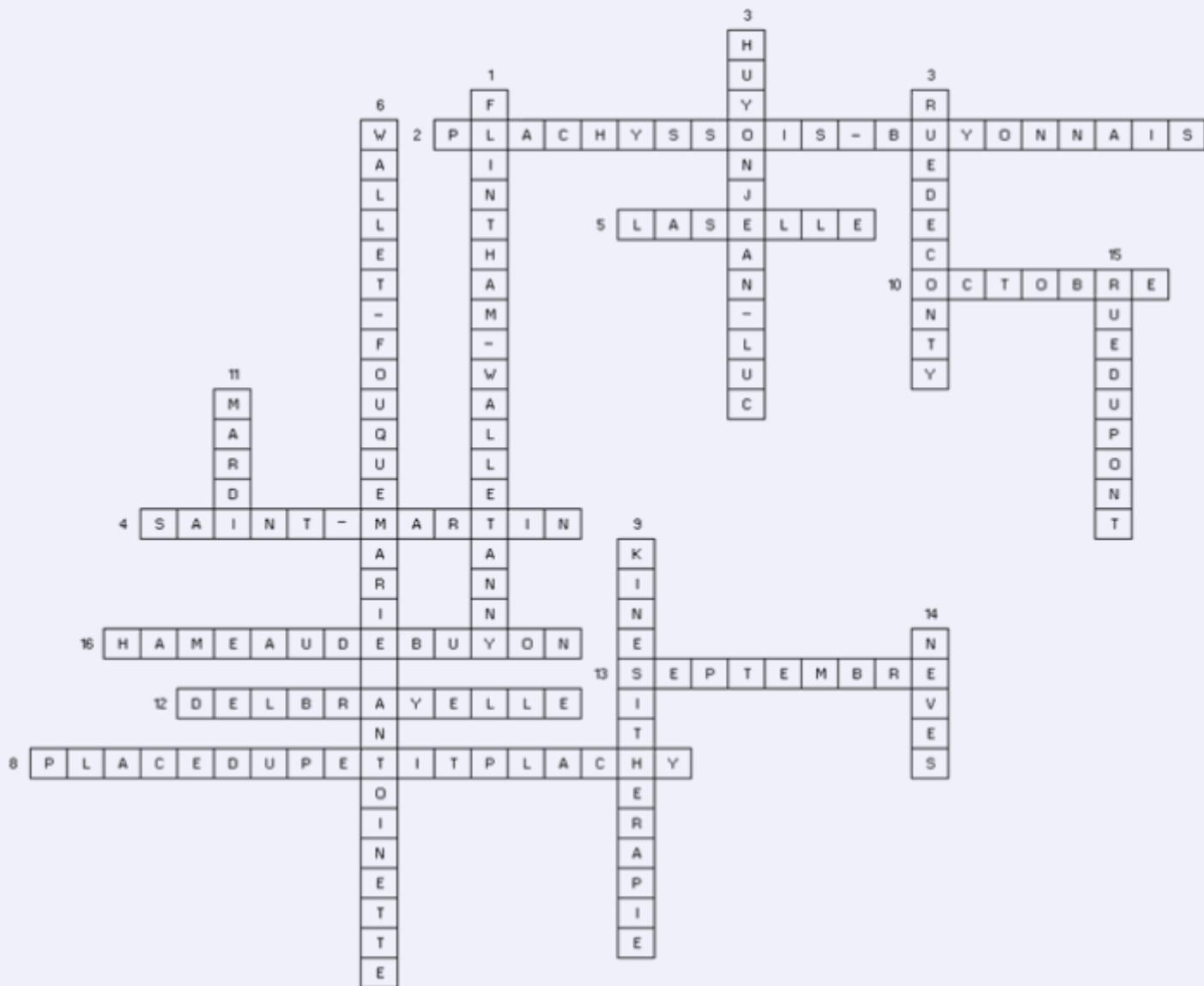
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

3&4 : Téléthon

11 : Noël des enfants

17 : Distribution colis de Noël

RÉPONSE DU MOTS CROISÉS



Questions :

- 1- Quel est le Maire à l'origine de la création de la mairie actuelle ? (donnez le nom et prénom)
- 2- Comment se nomme les gentils de Plachy-Buyon ?
- 3- Quel est le Maire actuel ? (donnez son nom et prénom)
- 4- Quel est le nom de notre église ?
- 5- Quelle rivière traverse Plachy-Buyon ?
- 6- Qui a été Maire pendant 29 ans ? (donnez son nom et prénom)
- 7- Dans quelle rue se trouvait l'ancienne mairie ?
- 8- Où a eu lieu la fête du village ?
- 9- Quel cabinet s'est installé à la place de l'ancienne fleuriste ?
- 10- Depuis quand est-elle installée ?
- 11- Quel est le jour de collecte des poubelles noires ?
- 12- Quel est le nom de la personne qui a gagné le concours photo ?
- 13- Quand a eu lieu la sortie à Bagatelle ? (donnez le mois)
- 14- Quel est le nom de la 3ème dauphine de Miss Somme 2021 ?
- 15- Comment se nommait la rue du Commandant André Dodart ? (Rue)
- 16- Dans quelle partie de Plachy se trouve cet établissement ?



Directeur de la publication :

Mairie de Plachy-Buyon

2 rue du Commandant André Dodart (80160) 03.22.42.74.26

La commission communication :

Frédéric CHIVOT, Julie GROSSEMY, Catherine RICHET,

Céline ROGER

Mise en page :

Mégane DELCENSERIE

Texte :

Merci à tous les présidents et membres d'associations ou ateliers et à toutes les personnes qui, par leurs articles et photographies, ont participé à la réalisation de ce 48ème bulletin municipal.

Impression :

Ansel Imprimerie

Rue Victor Magnier, 80000 Amiens



Commune de Plachy-Buyon

2, rue du commandant André Dodart
Tel / Fax : 03-22-42-74-26
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

